

**Assemblée générale**

Soixante-dix-septième session

Conseil économique et social

Session de 2023

Documents officiels

Distr. générale
30 décembre 2022
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Deuxième Commission
Douzième séance

Conseil économique et social
Session de 2023
Deuxième séance

Compte rendu analytique de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur les « Nouvelles perspectives pour l'élimination de la pauvreté et un redressement durable »
Tenue au Siège, à New York, le mardi 11 octobre 2022, à 10 heures.

Présidence : M^{me} Stoeva (Présidente du Conseil économique et social) (Bulgarie)

Sommaire

Déclarations liminaires

Table ronde : « Nouvelles perspectives pour l'élimination de la pauvreté et un redressement durable »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10h05.

Déclarations liminaires

1. **La Présidente** déclare que le monde a beaucoup de mal à réaliser les objectifs de développement durable, notamment en raison des changements climatiques, d'une augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires et des produits énergétiques et d'une crise imminente de la dette dans de nombreux pays en développement. Afin de se remettre des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et reconstruire une fois celle-ci terminée, la communauté internationale doit cerner les diverses dimensions de la pauvreté et adopter des solutions porteuses de changements et novatrices pour l'éliminer. À cette fin, l'ordre du jour de la Deuxième Commission contient des points sur la pauvreté et la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), et la plupart des organes subsidiaires du Conseil se sont penchés sur l'élimination de la pauvreté et ses liens avec d'autres aspects du développement durable.

2. **M. Li Junhua** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) indique que l'extrême pauvreté a diminué régulièrement avant 2018; toutefois, les effets conjugués de la pandémie persistante de COVID-19 et du conflit en Ukraine doivent entraîner une augmentation nette de 75 à 95 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2022, par rapport aux projections antérieures à la pandémie. Bien que la communauté internationale soit fermement résolue à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, cet objectif ne peut être atteint qu'en reconnaissant et en s'attaquant aux facteurs directs et systémiques qui y sont liés de la pauvreté.

3. Pour sortir les gens de la pauvreté et les maintenir hors de la pauvreté, les politiques gouvernementales doivent aller au-delà de l'atténuation des effets des chocs et prendre en compte les pertes à long terme susceptibles de découler des revers à court terme. Aussi faut-il fournir une assistance publique en matière de soins de santé, d'éducation et de protection sociale et intervenir sur les marchés du travail, y compris dans le secteur informel. Les politiques et les programmes doivent également s'attacher à aider les plus défavorisés en premier. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont de plus en plus concentrées dans certaines régions, notamment en Afrique subsaharienne et dans les zones rurales. Pour combler le fossé entre les zones rurales et urbaines, il faut consacrer plus d'investissements à l'aménagement d'infrastructures et à la prestation de services publics aux communautés rurales. Les technologies nouvelles et existantes

devraient être exploitées, non seulement pour dynamiser l'industrie agroalimentaire et les économies rurales traditionnelles, mais aussi pour rendre les zones rurales plus vivables et plus accessibles. Pour rompre le cycle de la pauvreté intergénérationnelle, les Gouvernements doivent privilégier les investissements dans des actions ciblant les groupes chroniquement défavorisés, en vue d'obtenir des résultats sociaux plus équitables. Ces efforts doivent faire pendant à la poursuite de l'accès universel à la protection sociale, aux services sociaux de base et aux nouvelles technologies.

4. Les effets multiformes des crises actuelles rappellent que les mesures et politiques sociales ne suffisent pas à elles seules à éliminer la pauvreté. Si rien n'est fait, les changements climatiques plongeront jusqu'à 130 millions de personnes dans la pauvreté au cours des dix prochaines années. L'action en faveur du climat nécessite un transfert de technologie, un financement et un renforcement des capacités pour les pays en développement. Les pays pauvres à dominante rurale ne doivent pas être poussés vers le modèle de développement type à forte intensité de combustibles fossiles, qui aura une incidence néfaste sur le patrimoine environnemental mondial et sur les communautés les plus pauvres. La communauté internationale doit tenir les engagements pris lors du dialogue de haut niveau sur l'énergie en septembre 2021 afin d'accroître l'investissement mondial en faveur la transition énergétique. Dans le même temps, il faudra nourrir des engagements plus ambitieux lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

5. La communauté internationale a également la responsabilité collective de maintenir un environnement macroéconomique stable, favorable à une croissance inclusive et durable, afin de préserver la marge de manœuvre budgétaire dont les pays ont besoin pour investir dans l'élimination de la pauvreté. Face à un resserrement prématuré de la politique monétaire, de nombreux pays ont mis en garde contre le poids écrasant de leur dette et la menace imminente d'un surendettement. L'accès au financement doit être plus abordable pour les pays qui en ont le plus besoin. En outre, l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est restée la meilleure solution pour le relèvement après la pandémie. Le Secrétaire général propose donc un plan de relance des objectifs de développement durable pour aider les pays en développement à prendre les mesures intégrées et porteuses de changements nécessaires à l'élimination de la pauvreté et à l'édification d'une

société inclusive et durable pour tous, partout dans le monde.

6. **M^{me} Fatima** (Secrétaire générale adjointe et Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) dit que les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté au cours des dernières décennies sont menacés. Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, l'objectif de réduction de moitié de l'extrême pauvreté a été atteint cinq ans avant l'échéance de 2015, et plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté. Le taux de pauvreté mondial est tombé à 8,6 % en 2018, pour remonter à 9,2 % en 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, qui a considérablement réduit les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et exacerbé les inégalités. Les pays les moins avancés, dont la proportion de la population vivant sous le seuil international de pauvreté est passée de 57 % en 2000 à 37 % en 2015, ont perdu entre huit et neuf ans de progrès. En 2020, le nombre de travailleurs pauvres a augmenté pour la première fois en vingt ans, plongeant 8 millions de travailleurs supplémentaires dans la pauvreté. Dans le même temps, la guerre en Ukraine a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et provoqué une flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais. L'inflation est plus élevée, les monnaies sont plus faibles, le poids de la dette extérieure est à des niveaux record et les écarts de revenus se creusent à l'intérieur des pays et entre eux. Dans son Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Corriger le tir, la Banque mondiale a estimé que la pandémie de COVID-19 avait fait basculer 70 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020. Sans une augmentation sensible de la croissance économique, 574 millions de personnes, soit environ 7 % de la population mondiale, vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030. Dans ce contexte, il est clair que l'objectif de développement durable n° 1 restera hors de portée sans interventions politiques urgentes majeures. La communauté internationale ne peut se permettre de laisser se produire un échec aussi massif du développement mondial et doit donc parvenir à un consensus mondial en vue de prendre des mesures pressantes destinées à relever les défis qui se profilent.

7. Pour les pays les plus vulnérables, des systèmes de protection sociale efficaces sont essentiels pour réduire la pauvreté, stimuler le capital humain et jeter les bases de sociétés inclusives, équitables et résilientes. Cependant, en raison d'un sous-investissement important, le taux de protection sociale n'est que de 14 % dans les pays les moins avancés, de 22 % dans les

pays en développement sans littoral et de 18 % en Afrique. En moyenne, les pays les moins avancés ne consacrent que 1,14 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale, contre 16,4 % dans les pays développés. Pour parvenir à une protection sociale universelle d'ici à 2030, il faut une volonté politique plus forte et des partenariats internationaux, ainsi que davantage d'initiatives axées sur des projets bien conçus de lutte contre la pauvreté.

8. Les efforts visant à accélérer la croissance économique inclusive doivent être intensifiés, en particulier pour soutenir les pays les moins avancés, qui connaissent une forte baisse de leur taux de croissance du PIB. Des investissements importants sont nécessaires pour développer les capacités de production, la science, la technologie et les infrastructures afin d'accélérer la croissance et l'emploi. Dans le même temps, le renforcement du capital humain est essentiel à la transformation de la population de jeunes en plein essor en agents de changement structurel dans les pays les moins avancés et les plus vulnérables. Il faut des investissements et un soutien accru pour développer l'éducation, la santé et d'autres secteurs sociaux, ce qui réduira inévitablement la pauvreté et les inégalités. Alors que des millions d'enfants du Sud n'ont pas eu accès à l'éducation pendant plus de deux ans, la pandémie a mis en évidence la nécessité d'investir davantage dans ce secteur, en mettant l'accent sur la réduction de la fracture numérique et la promotion des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. En outre, il est nécessaire d'élaborer des politiques d'emploi inclusives qui créent des emplois décents supplémentaires et favorisent les intérêts des communautés marginalisées et des groupes défavorisés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes travaillant dans l'économie informelle.

9. Les obligations financières visant à soutenir les pays les plus vulnérables du monde doivent être respectées. Les partenaires de développement doivent respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), de commerce, de transferts de technologie et de financement de la lutte contre les changements climatiques. Bien que les pays développés aient promis pendant des décennies de consacrer 0,15 % à 0,20 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD en faveur des pays les moins avancés, ces derniers n'ont reçu que 0,09 %. Il est tout aussi important de s'attaquer à la spirale de la crise de la dette à laquelle se heurtent les pays les plus vulnérables du monde. Les pays les moins avancés consacrent actuellement 14 % de leurs revenus au service de la dette, ce qui les empêche d'investir dans leur avenir et de sortir du piège de la pauvreté. Les institutions financières internationales

doivent également assumer leur part de responsabilité dans le soutien à apporter aux pays les plus vulnérables, et le système commercial mondial doit être revitalisé pour maximiser son potentiel.

10. La cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés se tiendra à Doha du 5 au 9 mars 2023. Les domaines prioritaires du programme d'action sont l'investissement dans les ressources humaines, l'élimination de la pauvreté et le renforcement des capacités pour ne laisser personne de côté. On s'attend à ce que des mesures et engagements nouveaux et audacieux y soient pris pour lutter contre la pauvreté dans les pays les moins avancés. En outre, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral et la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement sont prévues pour 2024. Ces conférences seront l'occasion d'œuvrer à un consensus mondial en faveur des pays les plus vulnérables afin d'éliminer la pauvreté et de réaliser le Programme 2030.

Table ronde : « Nouvelles perspectives pour l'élimination de la pauvreté et un redressement durable »

11. **M^{me} Fukuda-Parr** (Membre du Comité des politiques de développement et Professeure de relations internationales à la New School, New York), modératrice, signale que la pandémie de COVID-19 n'a pas seulement creusé les inégalités et augmenté la pauvreté dans le monde, mais qu'elle en a également révélé les causes profondes et les facteurs. Les groupes marginalisés, les minorités, les peuples autochtones, les migrants, les femmes, les personnes handicapées et les ménages à faible revenu ont été les plus touchés, ce qui met en évidence les causes structurelles sous-jacentes de l'inégalité d'accès aux soins de santé et à la mobilité de l'emploi. Les rapports du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie ont montré, sans ambiguïté, les lacunes des politiques nationales et mondiales et les changements nécessaires pour mieux se préparer à l'avenir. Tout en veillant à ce que les populations ne soient pas laissées pour compte, le Programme 2030 doit également éviter qu'elles soient distancées. À cette fin, les solutions doivent s'attaquer aux modèles de croissance et d'investissement qui sont systématiquement à l'origine de la pauvreté.

12. **M. Najam** (Doyen émérite et Professeur de relations internationales et de sciences de la Terre et de l'environnement à la Pardee School of Global Studies de l'Université de Boston), intervenant, déclare que les changements climatiques modifient la structure fondamentale et la signification de la pauvreté. L'imprévisibilité des phénomènes climatiques constitue

une menace particulière pour les communautés les plus pauvres du monde, poussant des personnes qui n'étaient peut-être pas pauvres vers de nouvelles formes de pauvreté. La plupart des records de température fixés pour 2020 ayant déjà été battus, il est clair que les changements climatiques ne constituent plus un problème futur à éviter. Ils touchent déjà 2,5 milliards de personnes dans le monde, des vagues de chaleur en Inde et en Europe aux incendies aux États-Unis d'Amérique en passant par les inondations au Bangladesh et au Pakistan. Limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius n'est pas seulement un objectif climatique; il s'agit également de l'un des objectifs les plus importants en matière de lutte contre la pauvreté dans le monde. Néanmoins, aucun des scientifiques ne laisse entendre que la communauté internationale atteindra cet objectif, condamnant ainsi les plus pauvres à s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Il est donc impératif de mettre en lumière le lien entre le climat et le développement.

13. Dans le même temps, un financement supplémentaire est nécessaire. Si l'engagement pris de consacrer 100 milliards de dollars au financement de l'action climatique a semblé ambitieux lors de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il ne suffit pas à faire face aux réalités des changements climatiques. C'est ainsi que la Banque mondiale a estimé que les inondations au Pakistan ont coûté 42 milliards de dollars en dommages et pertes. Les dons généreux de la communauté internationale n'ont couvert qu'une fraction de ces coûts. Le Gouvernement couvrira une autre fraction avec les maigres fonds qu'il pourra prélever sur son budget, entravé par son profil d'endettement. Les véritables dépenses proviendront des pauvres eux-mêmes, qui seront contraints de financer les projets de reconstruction avec leurs économies, argent peut-être destiné à l'éducation ou au mariage d'un enfant. Les inondations au Pakistan ont poussé environ 4 millions de personnes à vivre sous le seuil de pauvreté.

14. Bien que les efforts d'atténuation doivent être poursuivis, des efforts d'adaptation parallèles doivent être menés pour lutter contre les effets des changements climatiques. Alors que l'énergie et les émissions ont tendance à être au centre de l'atténuation des changements climatiques, la première ligne face à leur incidence est l'eau : élévation du niveau de la mer, fonte des glaciers, sécheresse, inondations et phénomènes météorologiques extrêmes. Certains efforts ont été déployés pour changer d'orientation, comme avec le rapport Living Indus : Investing in Ecological Restoration, qui fait le point sur le fleuve et son écologie

et qui a été élaboré avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies.

15. La transition énergétique étant déjà en cours, l'accent doit être mis sur la pauvreté énergétique. À cet égard, l'infrastructure durable doit être une question prioritaire, mais elle a été éclipsée par la gestion du carbone dans le débat sur le climat et le développement. Pour lutter contre la pauvreté à l'ère de l'adaptation, la communauté internationale doit définir les changements climatiques en termes de développement plutôt qu'en termes d'émissions énergétiques. Toutefois, ce changement de vision doit venir de la communauté de développement. La communauté internationale doit également s'éloigner des demi-mesures aux changements climatiques et adopter un modèle de justice climatique. Dans le même temps, l'adaptation ne doit pas être considérée comme un défi, mais plutôt comme une possibilité d'améliorer le développement durable. Les efforts doivent se concentrer non plus sur les catastrophes et l'aide d'urgence, mais sur le développement et la résilience. La pandémie de COVID-19 a clairement montré qu'il était plus coûteux, plus difficile et plus stressant pour les sociétés de réagir à un problème après coup. Plutôt que d'attendre que les catastrophes se produisent, la communauté internationale devrait intégrer de manière préventive la durabilité et la résilience dans le développement.

16. **M. Walker** (Professeur à l'Académie chinoise de gestion sociale, à l'École de sociologie de l'Université normale de Pékin, Professeur émérite et Membre émérite du Green Templeton College, de l'Université d'Oxford), intervenant par liaison vidéo, indique que dans le cadre d'un projet de recherche entrepris par ATD Quart Monde, mouvement international visant à explorer les dimensions cachées de la pauvreté, des entretiens ont été menés avec des centaines de personnes à travers le monde qui vivent la pauvreté selon des critères locaux et nationaux. Les participants ont recensé de manière cohérente neuf dimensions de la pauvreté : l'absence de travail décent ; des revenus insuffisants et précaires ; les privations matérielles et sociales ; la maltraitance sociale ; la maltraitance institutionnelle ; la contribution non comptabilisée ; la souffrance du corps, de l'esprit et du cœur ; la lutte et la résistance ; et la déresponsabilisation. Un projet plus récent mené en Chine, à l'aide d'une autre méthodologie, a produit des résultats similaires. Ces neuf dimensions ne sont pas destinées à remplacer les trois dimensions mesurées par l'indice de pauvreté multidimensionnelle. L'éducation, la santé et le niveau de vie restent une mesure importante du manque de bien-être. Elles permettent plutôt de rendre compte de l'expérience quotidienne de la pauvreté et offrent un modèle pour évaluer l'efficacité

des politiques économiques, sociales et culturelles et déterminer l'incidence de leur conception et de leur mise en œuvre sur la souffrance et la maltraitance institutionnelle.

17. Bien que la pauvreté ait considérablement augmenté au cours des deux dernières années en raison de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des prix des denrées alimentaires due à la guerre en Ukraine, il est important de noter que le coût de l'élimination de la pauvreté dans les pays à faible revenu est relativement faible, soit environ 0,1 % du PIB total des pays à revenu élevé. La pauvreté peut être combattue par la mise en place de socles de protection sociale complets pour assurer l'éducation et la santé et atténuer les privations matérielles. Les ressources nécessaires peuvent facilement être mobilisées par la mise en œuvre d'une taxe sur la richesse mondiale, les transactions financières ou le carbone. La génération actuelle est la première de l'histoire à pouvoir se permettre d'éliminer la pauvreté ; pour autant, bien des défis restent encore à relever. Comme le fait remarquer à juste titre le Secrétaire général, le système financier mondial est moralement injustifiable ; il favorise les riches et punit les pauvres. Dans le même temps, l'ordre moral mondial place actuellement l'intérêt personnel et national au-dessus du bien-être d'autrui.

18. Le monde a besoin du magistère moral et politique de l'Assemblée générale et de ses Commissions, mais la communauté internationale doit passer de la réflexion à l'action. Pour cela, l'Assemblée doit avoir le pouvoir de légiférer afin d'insister auprès des Gouvernements et des sociétés internationales pour qu'ils fassent ce qu'il faut plutôt que de les supplier de le faire. La gouvernance mondiale doit être rééquilibrée. Il convient de diminuer la part relative d'influence exercée par l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods, largement soutenues et financées par les pays riches au profit de l'Assemblée. L'Organisation des Nations Unies a les moyens, la responsabilité et la volonté de faire passer le bien-être des peuples du monde avant les intérêts nationaux et commerciaux étroits. Sans action dans ce sens, des centaines de millions de citoyens du monde resteront condamnés à la pauvreté et à la souffrance.

19. **M^{me} Broxton** (Codirectrice du projet de recherche sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté à ATD Quart Monde), intervenante, dit se féliciter de l'appel à l'élimination plutôt qu'à la réduction ou à la diminution de moitié de la pauvreté, ainsi que de la discussion sur ses dimensions cachées. Toutefois, ces dimensions ne sont cachées que parce que le système actuel de mesure de la pauvreté est limité par le fait que les personnes

directement concernées n'ont pas été impliquées dans sa création.

20. Le rapport 2019 d'ATD Quart Monde intitulé « Pushed to the bottom : the experience of poverty in the United States » présente les résultats du projet de recherche sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté. Avant la pandémie de COVID-19, les États-Unis avaient le salaire minimum le plus bas en termes de pouvoir d'achat parmi les pays du Groupe des Sept. Ils avaient également le troisième taux de pauvreté le plus élevé et l'un des niveaux les plus élevés d'inégalité des revenus parmi les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les chercheurs définissent l'assujettissement comme la principale dimension de la pauvreté aux États-Unis, car il crée les conditions de toutes les autres dimensions, à savoir les zones défavorisées, les difficultés liées au travail et à l'emploi, l'absence de santé et de bien-être adéquats, les ressources, la stigmatisation et la honte, l'isolement social, la voix non reconnue et l'exclusion de la participation, et la lutte. Le rapport définit également des constantes qui se rapportent à tous les aspects de la pauvreté, comme l'incertitude et les choix difficiles, et des facteurs aggravants de la pauvreté, comme le racisme, les identités sociales, le temps et l'accumulation de ces aspects.

21. En revanche, l'indice de pauvreté multidimensionnelle se limite à trois dimensions et ne donne donc pas un tableau complet de la pauvreté. C'est ainsi que l'éducation constitue l'une des dimensions de l'indice, mais figure notamment parmi les ressources recensées dans le rapport d'ATD Quart Monde. Les chercheurs ont donc examiné la qualité des manuels scolaires et des déjeuners, la technologie des salles de classe, le nombre d'élèves par classe et la formation des enseignants. Une norme de mesure aussi détaillée est nécessaire pour assurer un redressement durable. Elle donne une image fidèle de la pauvreté parce qu'établie en partenariat avec les personnes directement touchées qui doivent être au centre des politiques et pratiques visant à l'éliminer afin d'élargir les horizons au-delà d'une limite financière arbitraire.

22. Le monde a subi de graves revers du fait, notamment, de la pandémie, des inondations, des incendies de forêt et de la guerre en Ukraine. Néanmoins, la communauté internationale ne peut se laisser distraire. Elle pourrait enregistrer des résultats considérables dans le cadre de la lutte contre la pauvreté grâce à un travail de collaboration qui intégrerait le savoir et la contribution des personnes directement concernées. Afin d'éliminer la pauvreté de manière équitable et de mettre en œuvre avec succès le Programme 2030 au cours des huit années restantes, les

personnes du monde entier qui ont connu la pauvreté doivent être prises en compte en tant que partenaires de recherche et décideurs politiques équitables, car elles ont une connaissance de première main des résultats et de l'efficacité de ces politiques.

23. **M. Kelapile** (Botswana), s'exprimant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit que, malgré les nombreux défis qui mettent en péril les perspectives de développement durable, les efforts de redressement et la croissance économique à plus long terme des pays en développement sans littoral, leur objectif reste de mettre fin à l'extrême pauvreté et d'accélérer la croissance durable et inclusive en mettant en œuvre le Programme 2030 et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. Pour parvenir à un redressement durable et éliminer la pauvreté, une approche globale et porteuse de changements doit être adoptée et appliquée en collaboration avec de multiples parties prenantes, y compris les pays de transit et les partenaires régionaux et internationaux. Dans ce contexte, le Groupe des Amis des pays en développement sans littoral va être redynamisé.

24. Le système des Nations Unies doit continuer à soutenir les pays en développement sans littoral en leur fournissant des conseils fondés sur des données factuelles, tout en saisissant mieux les liens entre les priorités du Programme d'action de Vienne et les besoins des pays en matière de développement. Le Groupe se félicite donc de l'engagement pris par le Secrétaire général de mieux cibler les pays en développement sans littoral en tant que groupe vulnérable distinct.

25. Ses membres, constitués de 17 pays les moins avancés et proie à une crise de la dette débilante, doivent avoir accès aux ressources nécessaires pour répondre aux demandes pressantes d'un redressement durable, inclusif, axé sur l'être humain et résilient face à la pandémie de COVID-19, tout en se préparant mieux aux crises futures. À cet égard, le Groupe demande que l'on continue à mettre l'accent sur son programme de développement, assorti d'un financement équilibré pour répondre à ses besoins humanitaire. Il se félicite du thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté de 2022, « La dignité pour tous en pratique », qui humanise la lutte quotidienne que mènent de nombreuses personnes.

26. **M. de La Maisonneuve** (Représentant de l'Union européenne, en sa qualité d'observateur) déclare que la crise mondiale actuelle du coût de la vie nécessite une action multiforme qui englobe l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets

ainsi que des systèmes d'approvisionnement en eau et alimentaires résilients. Il est également devenu de plus en plus important de favoriser l'inclusion sociale et de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Pour ce faire, l'Union européenne est résolue à promouvoir des partenariats internationaux ambitieux et à œuvrer de concert avec les pays les moins avancés et d'autres partenaires pour trouver des solutions multilatérales aux défis mondiaux. Elle met particulièrement l'accent sur le développement humain en suivant une approche globale tenant compte des questions de genre dans les domaines de la santé et des droits humains, y compris les droits des femmes et des filles, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'éducation, de la numérisation, de l'accès à la protection sociale et de la création d'emplois décents.

27. Les problèmes spécifiques liés à l'élimination de l'extrême pauvreté s'aggravent dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont exposés à un ensemble unique de vulnérabilités et sont touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques, la pandémie de COVID-19 et la crise de la dette. Il est donc essentiel de renforcer la résilience, afin de s'attaquer aux facteurs de fragilité et de promouvoir un redressement inclusif et durable.

28. Malgré l'expansion mondiale sans précédent des interventions de protection sociale à court terme au cours de la pandémie actuelle, plus de 4 milliards de personnes dans le monde sont restées sans aucune protection. En tant que premier fournisseur mondial d'APD, l'Union européenne continue d'aider les pays partenaires à mettre en place des systèmes de protection sociale complets, durables et réactifs aux chocs. Ses États membres ont réaffirmé leur engagement à atteindre l'objectif de consacrer 0,20 % du RNB à l'APD des pays les moins avancés d'ici à 2030. Dans le même temps, les banquiers et les investisseurs doivent contribuer à la solution et ont besoin d'entendre les personnes en situation de pauvreté.

29. **M^{me} Chimbiri Molande** (Malawi), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés, fait remarquer que, bien que la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les pays les moins avancés ait diminué, passant de 57,3 % en 2000 à 33,6 % en 2019, cette proportion reste extrêmement élevée par rapport à la moyenne mondiale de 8,3 %. Même avant le déclenchement de la pandémie de COVID-19, il avait été estimé que près de 30 % de la population de ces pays demeurerait encore en proie à l'extrême pauvreté en 2030. Malheureusement, les progrès constants réalisés dans la réduction de la pauvreté ont été annulés par la pandémie de COVID-19,

la hausse de l'inflation et l'évolution géopolitique mondiale, qui ont fait basculer 70 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. En ce qui concerne la malnutrition, 162 millions de personnes supplémentaires ont souffert de la faim en 2020, par rapport à l'année précédente. Dans les pays les moins avancés, la prévalence de la sous-alimentation est passé à 23 % en 2020, contre 21 % en 2019. Dans le même temps, l'indice de développement humain de ces pays a diminué de 0,004 % entre 2020 et 2021.

30. Il faut des mesures concrètes pour lutter contre l'incidence de la pauvreté. Des systèmes de protection sociale universelle appropriés au niveau national doivent être mis en place et renforcés afin de garantir leur résilience, leur capacité de réaction aux chocs et leur disponibilité pour tous. Des systèmes d'apprentissage doivent également être établis et renforcés pour offrir un enseignement en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques aux niveaux secondaire et universitaire, en vue de créer des possibilités d'emploi et de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

31. Les investissements visant à promouvoir le commerce électronique, le renforcement des capacités de production et les technologies numériques peuvent beaucoup aider à éviter l'engrenage de la pauvreté. La communauté internationale doit également lutter contre les changements climatiques pour sauver des vies et réduire la pauvreté et les inégalités, en encourageant ainsi la solidarité mondiale avec les communautés et les pays qui y sont les plus vulnérables. Elle doit se concentrer sur les pays en proie à des problèmes complexes et généralisés, tels que les pays les moins avancés. Le soutien doit revêtir la forme d'une part plus importante de l'aide publique au développement, d'un accès au marché en franchise de droits et de quotas, d'une annulation totale de la dette, d'une aide à l'investissement, d'un transfert de technologie et d'un renforcement des capacités.

32. **M. Akram** (Pakistan) dit que, tout en recherchant des solutions nouvelles et novatrices pour lutter contre la pauvreté, la communauté internationale ne doit pas oublier les solutions de base existantes. C'est ainsi que les pays développés doivent respecter leur engagement de consacrer 0,9 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement destinée aux pays en développement et aux pays les moins avancés. Les programmes de protection sociale directe mis en œuvre par les différents Gouvernements pendant la pandémie de COVID-19 doivent devenir la norme en matière de lutte contre la pauvreté. Les prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des autres produits de première nécessité doivent être modérés.

33. En outre, l'accès au financement à des conditions favorables doit être élargi. Ainsi, le Fonds monétaire international doit réaffecter les 400 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux inutilisés aux pays en développement. Des hausses coordonnées des taux d'intérêt dans le monde entier provoqueront une récession, qui conduira 50 pays à ne pas rembourser leur dette. De surcroît, les 100 milliards de dollars promis pour le financement de la lutte contre les changements climatiques ne suffiront pas à répondre aux besoins croissants en matière d'adaptation. Dans le même temps, l'architecture financière mondiale doit être restructurée. Le système de quotas des droits de tirage spéciaux n'étant pas lié au développement, les pays en développement ont en fait payé deux fois plus que ce qu'ils ont reçu en droits de tirage spéciaux, en raison de la hausse des taux d'intérêt.

34. **M. Massari** (Italie) déclare que les ressources financières doivent être mobilisées et canalisées efficacement pour éliminer la pauvreté et promouvoir un relèvement durable après la pandémie de COVID-19. À cette fin, l'Union européenne et ses États membres ont augmenté l'aide publique au développement au cours des dernières années. Sa délégation appelle tous les autres donateurs et les États membres à accroître la coopération internationale et l'aide au développement dans la mesure du possible. En 2021, l'Italie a augmenté son APD de 34,5 % en termes réels, en accordant la priorité aux pays les plus vulnérables et les moins avancés. Elle a fourni 68,8 % de son APD sous forme de contributions aux ressources de base des organisations multilatérales et augmenté les ressources de base affectées aux fonds et programmes des Nations Unies. En outre, l'Italie s'est engagée à allouer 4 milliards de dollars, soit 20 % de sa part de droits de tirage spéciaux, pour aider les pays qui en ont le plus besoin, dont 1,4 milliard de dollars seront versés au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international. Dans la déclaration ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, les États Membres se sont engagés à prendre des mesures ciblées et à établir des partenariats pour éliminer la pauvreté. Il est temps de transformer cet engagement politique en action, ce qui sera essentiel à l'approche du forum politique de haut niveau de 2023.

35. **M^{me} Skoczek** (Pologne) dit que les effets conjugués de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et de l'invasion russe de l'Ukraine créent un contexte de plus en plus difficile pour l'élimination de la pauvreté. Il importe de reconnaître que les crises régionales ont des conséquences mondiales. C'est ainsi que les événements

qui se déroulent en Ukraine démontrent clairement que les conflits alimentent la faim en forçant les gens à quitter leur foyer et en détruisant leurs sources de revenus. Cependant, la guerre a également des conséquences au-delà de l'Europe, car elle exacerbe la crise alimentaire dans de nombreux pays et poussent les gens dans la pauvreté en raison de l'augmentation du coût de la vie et des prix de l'énergie. Les solutions régionales servent donc de base à l'aide mondiale. La Pologne encourage la coopération régionale comme moyen de renforcer la résilience au niveau mondial et de construire un multilatéralisme efficace, en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération dans les domaines de l'énergie, des transports et de la communication numérique par l'infrastructure. Dans le même temps, son Gouvernement soutient les initiatives visant à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier pour les groupes vulnérables, qui sert d'outil pour élever le statut social et favoriser le progrès. La communauté internationale doit s'inspirer du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés et d'autres documents similaires dans sa lutte contre la pauvreté.

36. **M^{me} Mendoza Elguea** (Mexique) indique que la répartition géographique et sociale de la pauvreté renforce les inégalités entre les régions et les groupes sociaux. Par conséquent, toutes les personnes en situation de pauvreté n'ont pas la même expérience ; il existe des écarts importants entre les régions les plus urbanisées et industrialisées et celles dont la population est essentiellement rurale. La pauvreté et la discrimination sont étroitement liées. Le manque de ressources économiques donne lieu à des actes de discrimination. En même temps, les obstacles liés à la discrimination entravent l'accès aux possibilités d'emploi, de revenu et d'éducation. Un indice de pauvreté multidimensionnelle tenant compte des questions de genre est essentiel pour axer les politiques sur les groupes les plus vulnérables. Le Mexique a mesuré six dimensions de la pauvreté, dont le retard scolaire et le logement, ainsi que l'accès aux services de santé, à la sécurité sociale, aux services de base et à l'alimentation. En conséquence, son Gouvernement a mis en œuvre avec succès plusieurs programmes visant à répondre aux besoins de tous les groupes touchés par l'inégalité. Sa délégation souhaite obtenir davantage d'informations sur la réduction des inégalités entre les groupes autochtones, migrants et afrodescendants.

37. **M^{me} Larue** (République dominicaine) déclare que l'économie dominicaine a connu une reprise en termes de croissance économique et de chômage en 2021. Néanmoins, l'augmentation des importations de matières premières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales ont eu une forte

incidence sur l'inflation en glissement annuel, qui a atteint 8,5 %. Parallèlement, le taux de pauvreté monétaire, à 23,36 %, et le taux d'extrême pauvreté, à 3,06 %, sont restés stables entre 2020 et 2021. Son Gouvernement met en œuvre des programmes pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs, y compris un programme visant à promouvoir l'autonomie économique des femmes et les soins en tant que droit, en mettant l'accent sur les enfants, les personnes à charge, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les programmes prennent en compte la vulnérabilité aux changements climatiques et vont au-delà des transferts conditionnels pour se concentrer sur le renforcement des capacités. Ils dépendent de données fiables pour localiser les personnes les plus vulnérables et s'assurer qu'elles reçoivent une assistance. En outre, le soutien du système des Nations Unies et des banques de développement a été crucial à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces programmes.

38. **M. Kouakou** (Côte d'Ivoire) dit que l'indice de développement humain s'est considérablement dégradé au niveau mondial au cours des deux dernières années, réduisant à néant une grande partie des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Au Sahel, 80 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et travaille dans l'agriculture, qui est mal rémunérée. La pauvreté est aggravée par les changements climatiques, les conflits et les déplacements de population. En outre, 11 millions de personnes souffrent de la faim et 40 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. La croissance économique de la région est insuffisante pour améliorer la vie quotidienne, financer une éducation convenable et fournir des services publics de qualité et des emplois pour tous. Malgré les efforts déployés lors des nombreuses rencontres organisées sur la question de la pauvreté, le problème persiste. Aussi se demande-t-il s'il n'est pas illusoire de croire que la pauvreté peut être éliminée. Néanmoins, il souhaite savoir quelles sont les actions à privilégier pour remédier à ce problème.

39. **M. Liu Liqun** (Chine) dit que la communauté internationale doit renforcer la coopération et aider les pays en développement à se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. La Chine a atteint l'objectif 1 en matière de lutte contre la pauvreté avec dix ans d'avance, ce qui représente plus de 70 % du nombre total de personnes sorties de la pauvreté dans le monde. La réussite du pays prouve que les pays en développement peuvent éliminer l'extrême pauvreté en adoptant une voie de réduction de la pauvreté adaptée à leur situation. Pour ce faire, les Gouvernements doivent prendre l'initiative et intégrer

la lutte contre la pauvreté dans la planification nationale. Son gouvernement déploie des efforts considérables à tous les niveaux. Dans le même temps, il convient d'adopter une approche centrée sur l'être humain afin de privilégier le bien-être. Afin de ne laisser personne de côté, son Gouvernement a conçu et mis en œuvre des plans de développement adaptés à des groupes spécifiques, tels que les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les minorités ethniques. La participation de l'ensemble de la société et de tous les secteurs est nécessaire pour réduire la pauvreté.

40. En outre, son Gouvernement encourage le flux de talents, de financements et de technologies vers les régions pauvres. Des technologies numériques, telles que le commerce électronique, ont été mises à profit pour relier les produits agricoles aux marchés nationaux et mondiaux. Le Gouvernement a également mis en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté adaptée à la situation réelle des différentes régions et des différents groupes, en mettant l'accent sur le développement industriel, la délocalisation, la remise en état de l'environnement, l'éducation et la sécurité sociale. Pour contribuer à sortir les populations du monde entier de la pauvreté, la Chine aide d'autres pays en développement à construire des infrastructures et à réaliser des projets de technologie agricole dans le cadre de son Initiative pour le développement mondial: tirer parti du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour parvenir à un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain.

41. **M^{me} Nyagura** (Zimbabwe) fait remarquer que l'élimination de la pauvreté est indispensable à la mesure et à la réalisation du développement durable. La solidarité internationale avec les pays et les populations les plus pauvres est un impératif politique, socioéconomique et moral. Son pays est profondément préoccupé par l'inégalité du relèvement après la pandémie de COVID-19, due aux différences importantes dans l'accès à la vaccination, à la marge de manœuvre dont disposent les Gouvernements pour pallier aux défaillances au niveau de la chaîne d'approvisionnement, au fossé numérique croissant, aux conflits, à la crise alimentaire et à la crise de la dette qui se profile à l'horizon. Si elle n'est pas corrigée, la relance à deux vitesses des pays développés et en développement minera davantage la confiance et la solidarité, alimentera les conflits et accroîtra la vulnérabilité aux crises futures.

42. Les changements climatiques aggravent encore ces risques et intensifient l'instabilité des marchés financiers, les catastrophes naturelles annulant des années de progrès en matière de développement et alourdissant le fardeau de la dette nationale. Outre la

pandémie, les conflits et les changements climatiques ont été les principaux facteurs de l'extrême pauvreté dans le monde. La nécessité de mettre en place des mesures de protection sociale adéquates a mis à rude épreuve la capacité budgétaire des pays en développement, dont beaucoup étaient déjà accablés par une dette écrasante. Son Gouvernement a pris des mesures pour soutenir un relèvement centré sur l'être humain et résilient en investissant dans des systèmes de protection sociale durables. De nombreux autres pays vulnérables ont exprimé la volonté politique de mettre en œuvre de telles mesures, mais ne disposent pas d'un financement adéquat.

43. En plus de s'attaquer à la fracture financière, la Deuxième commission et le Conseil doivent mettre la science et la technologie au service du développement et combler le fossé numérique, en vue d'améliorer la santé et le bien-être, d'autonomiser les personnes et de favoriser l'édification de sociétés plus inclusives et plus justes. Ces actions peuvent également contribuer à préserver l'environnement et à accroître la durabilité et la résilience. Les travaux de la Commission et du Conseil doivent également porter sur les écarts existant entre les pays développés et les pays en développement en termes de développement des infrastructures et de capacités scientifiques, technologiques et d'innovation, afin d'éviter que les inégalités ne se creusent davantage entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

44. **M. Louis** (Haïti) dit que la communauté internationale doit œuvrer de concert pour triompher de l'injustice, des inégalités et de toutes les formes de discrimination, qui ont été exacerbées au niveau mondial pendant la pandémie de COVID-19. Outre la pénurie de ressources, Haïti est en proie à une instabilité politique et à des problèmes sociaux sporadiques qui paralysent l'économie et compromettent la mise en œuvre des politiques économiques. La situation économique s'est encore détériorée en raison d'une baisse sensible des envois de fonds, des exportations de textiles et des investissements étrangers directs, ce qui a fortement affecté la balance des paiements. En conséquence, son Gouvernement a créé un fonds pour financer la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre d'un programme conjointement mené avec le Programme des Nations Unies pour le développement et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Haïti se félicite du soutien que la CNUCED apporte aux pays en développement par l'intermédiaire d'un nouveau cadre volontaire de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, qui encourage les échanges de données d'expérience et mobilise des volontaires, dont 80 % viennent de pays du Sud. Pour conclure, il est essentiel d'exploiter

pleinement le potentiel économique des ressources en eau grâce à des investissements qui favorisent la participation effective de tous les acteurs intéressés, notamment en ce qui concerne la gestion équitable des ressources.

45. **M. Heartney** (États-Unis d'Amérique) dit que la communauté internationale doit répondre au nombre croissant de crises interdépendantes par des solutions novatrices pour élargir les sources d'investissement, notamment en augmentant les ressources nationales et en intensifiant l'utilisation du financement mixte, des obligations de développement durable et d'autres mécanismes visant à accroître les investissements du secteur privé. Les États-Unis sont le principal fournisseur bilatéral d'aide publique au développement et travaillent en partenariat avec les pays en développement pour augmenter les recettes nationales et attirer des investissements et des financements durables. Le financement du secteur privé dans les pays en développement a été mobilisé pour soutenir l'investissement dans les petites exploitations agricoles et les chaînes de valeur de l'agriculture par l'intermédiaire de la United States International Development Finance Corporation. Celle-ci fournit des financements par emprunt et sur fonds propres ainsi qu'une assurance contre les risques politiques à une série de projets dans le monde entier, en se concentrant sur les pays à faible revenu et les communautés mal desservies, y compris les femmes et les réfugiés.

46. **M^{me} Zubcevic** (Croatie) déclare que les crises interdépendantes actuelles démontrent que la pauvreté multidimensionnelle ne peut être mesurée simplement en termes de produit intérieur brut et qu'elle est inextricablement liée aux inégalités. Les revenus des pays les plus pauvres ont baissé beaucoup plus que ceux des pays riches. La communauté internationale doit donc quadrupler ses efforts pour atteindre les objectifs de développement durable et lutter contre les effets des changements climatiques, en mettant l'accent sur l'aide aux plus vulnérables, notamment les personnes vivant dans des situations de conflit et d'après conflit, en particulier les femmes et les enfants. À cette fin, des solutions globales et synergiques sont nécessaires. Le lien entre la paix, la sécurité, les droits humains et le développement est inscrit dans la Charte des Nations Unies et clairement défini dans le Programme 2030 ; il doit être respecté dans la pratique.

47. Sa délégation propose que le Conseil tienne une réunion extraordinaire sur la responsabilité de protéger, en vue de prévenir les conflits et les atrocités et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Elle se concentrera sur la capacité qu'ont les mesures sociales et économiques d'influer sur le développement,

l'égalité au sein des États et entre eux, l'état de droit, le fait de ne laisser personne de côté et la prévention de la discrimination structurelle. Elle s'interroge sur la façon dont les communautés de l'environnement et du développement peuvent s'associer pour lutter contre la pauvreté. Il serait également utile de discuter de la manière dont la communauté internationale pourrait faire plus qu'écouter tout simplement les personnes vivant dans la pauvreté et les faire participer à l'élaboration des politiques.

48. **M. Varganov** (Fédération de Russie) indique que sa délégation convient qu'il existe un lien direct entre un relèvement durable et l'élimination de la pauvreté, qui est un objectif clé du Programme 2030. Comme la lutte contre la pauvreté est liée au règlement d'une crise alimentaire causée par un manque de nourriture abordable plutôt que par une pénurie alimentaire, l'élimination de la pauvreté et de la faim signifierait également le règlement de la crise du coût de la vie.

49. Il est important de comprendre les origines de la crise actuelle. Selon un nouveau rapport de la CNUCED sur le commerce et le développement, les problèmes économiques ont commencé bien avant que la situation en Ukraine ne s'aggrave. Les prix des produits de base, des engrais et de l'énergie étaient déjà élevés au début de l'année 2022 et ils ont ensuite été exacerbés par la spéculation sur le marché et par des perturbations supplémentaires des chaînes d'approvisionnement, notamment en raison de sanctions illégales. Toutefois, comme la CNUCED l'a elle-même admis, la flambée des prix s'est depuis stabilisée et les coûts ont baissé.

50. La cause de ces problèmes persistants est la perturbation de la production et des chaînes d'approvisionnement à la suite de la pandémie de COVID-19; l'inflation galopante due aux politiques monétaires mal conçues des banques centrales occidentales; la forte vulnérabilité des pays endettés du Sud aux hausses des taux directeurs et du dollar; et une politique énergétique mal conçue qui ne repose pas sur un équilibre entre les trois dimensions du développement durable, mais uniquement sur l'extrémisme vert. Il en a résulté un manque d'investissement dans les combustibles conventionnels, la domination de marchés anticoncurrentiels, une course mondiale aux ressources énergétiques et un retour au charbon au détriment du gaz naturel, plus propre.

51. Seule une évaluation lucide des véritables causes de la crise permettrait de résoudre le problème, et non une démagogie idéologique. En d'autres termes, le marché de l'énergie ne doit pas être terrorisé par une nouvelle série de sanctions, les interférences dans le commerce des engrais et des céréales doivent cesser et

tout comme la perturbation de la logistique, des voies de transport et des liens financiers. L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens devrait être utilisée comme prévu à l'origine pour aider les personnes dans le besoin. Le retour à des modèles rationnels de coopération économique internationale est le seul moyen de parvenir à un redressement véritablement durable.

52. **M. Mwasota** (République-Unie de Tanzanie) déclare que la pandémie de COVID-19 a compromise les acquis socioéconomiques obtenus dans le cadre du Programme 2030 dans son pays. Elle a menacé les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et hydrique, la nutrition, l'éducation, le commerce et le tourisme. La pandémie a également accru la concurrence pour l'obtention de fonds destinés au développement durable. La communauté internationale doit donc créer un ensemble de mesures qui permettraient non seulement de soutenir le processus de redressement, mais aussi de stimuler la mise en œuvre du Programme 2030.

53. Son Gouvernement a intégré le Programme 2030 dans son programme de développement en 2015 et effectué son premier examen national volontaire en 2019. L'examen avait indiqué que le pays obtenait des résultats raisonnables dans la réalisation de huit objectifs, qu'il lui faudrait des efforts supplémentaires pour atteindre cinq objectifs supplémentaires et qu'il était peu probable qu'il atteigne les quatre objectifs restants. Le Gouvernement rendra compte de ses progrès lors du forum politique de haut niveau de 2023. Il a continué à investir dans les grandes infrastructures, notamment l'énergie, l'approvisionnement en eau, les chemins de fer et les routes, afin de promouvoir l'industrie agroalimentaire en créant un environnement propice aux investissements du secteur privé et au développement de l'agriculture. Des progrès supplémentaires ont été réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ce qui a considérablement amélioré le niveau de vie et contribué à la croissance économique. Son Gouvernement réaffirme sa volonté de forger et de renforcer des partenariats avec la communauté internationale pour soutenir la mise en œuvre de ses plans nationaux afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable.

54. **M^{me} Fukuda-Parr** (Membre du Comité des politiques de développement et Professeure de relations internationales à la New School, New York) rappelle qu'un récent rapport de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a mis en évidence l'inversion brutale des progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et

d'autonomisation dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 5, qui ne pourra être atteint que si les lois et les politiques discriminatoires sont démantelées. Elle demande aux participants de déterminer l'incidence des dimensions de genre sur les personnes vivant dans la pauvreté et d'indiquer si elle est mesurable. Il serait également utile de préciser le changement de paradigme nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, en particulier en ce qui concerne la justice climatique. Pour conclure, elle demande s'il est possible de mesurer l'humiliation subie par les personnes à faible revenu ou s'il serait préférable de reconnaître les limites des cadres de mesure et de moins se fier à la quantification pour évaluer les progrès accomplis dans l'élimination de la pauvreté.

55. **M^{me} Broxton** (Codirectrice du projet de recherche sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté à ATD Quart Monde) déclare que les progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ont été inversés en raison des perceptions de l'identité sociale qui existaient avant la pandémie de COVID-19, par lesquelles les femmes se sont vu attribuer le rôle de rester à la maison pour s'occuper des enfants. En ce qui concerne le genre et la pauvreté, les domaines traditionnellement considérés comme des travaux féminins, tels que les soins, l'enseignement et les soins infirmiers, ont tendance à être mal rémunérés et dominés par les femmes autochtones et les femmes appartenant à des minorités. Pour retrouver le chemin du progrès, il faut redéfinir les perceptions actuelles des rôles des hommes et des femmes.

56. Si l'on considère qu'il existe un indice pour mesurer le bonheur, il devrait également être possible de mesurer l'humiliation. Cet indice pourrait reposer sur des éléments liés à la pauvreté, tels que les déterminants sociaux de la santé et les résultats en matière de santé, étant donné qu'ils sont déjà mesurés à des fins autres. Il importe de reconnaître la nature interdépendante de ces questions et d'en comprendre les causes profondes.

57. Afin de faire participer les personnes ayant une expérience directe de la pauvreté à la prise de décision, les parties prenantes doivent les rechercher et créer les conditions de leur inclusion, et s'interroger sur leur absence lorsqu'elles n'ont pas été consultées. Leurs connaissances sont essentielles pour évaluer l'incidence réelle des politiques sur le terrain et garantir leur efficacité.

58. **M. Najam** (Doyen émérite et Professeur de relations internationales et de sciences de la Terre et de l'environnement à la Pardee School of Global Studies de l'Université de Boston) dit que la justice climatique sera nécessairement un débat controversé ; par conséquent,

l'objectif doit être de prévenir les injustices majeures en prenant des mesures suffisantes pour lutter contre les changements climatiques. Les responsables des problèmes les plus graves ne sont pas toujours ceux qui en subissent le plus les conséquences, que ce soit entre pays ou à l'intérieur d'un même pays. Plus il y a de personnes touchées, plus on parle de justice climatique et plus il y a de recours juridiques. Le débat sur la justice climatique a mis en évidence les limites de l'aide publique au développement et de l'aide humanitaire. Comme l'a montré la pandémie de COVID-19, lorsque des crises surviennent partout, l'impulsion est donnée de s'occuper d'abord des intérêts nationaux. La communauté internationale doit mettre en œuvre les solutions existantes plutôt que de surcharger le programme d'action pour le climat avec de nouveaux éléments. À certains égards, les idées convenues lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement sont plus solides que celles de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, telles que les principes d'additionnalité et de responsabilités communes mais différenciées. Dans le même temps, la structure financière est un sujet de préoccupation, en particulier la pratique consistant à assortir l'allègement de la dette de conditions relatives au climat, car les pays en développement dont les émissions sont minimes ne peuvent pas faire grand-chose de plus. Les êtres humains possèdent les connaissances nécessaires pour lutter contre les changements climatiques et la pauvreté, mais il se demande s'ils ont la sagesse nécessaire.

59. **M. Walker** (Professeur à l'Académie chinoise de gestion sociale, à l'École de sociologie de l'Université normale de Pékin, Professeur émérite et Membre émérite du Green Templeton College, de l'Université d'Oxford), s'exprimant par liaison vidéo, déclare que la communauté internationale dispose des ressources collectives nécessaires pour s'attaquer à la pauvreté ; mais qu'elles étaient tout simplement au mauvais endroit. Il est donc essentiel de s'attacher collectivement à respecter les engagements pris dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 17. Il félicite le Mexique pour son solide indice de pauvreté et suggère d'intégrer une mesure de la maltraitance sociale et institutionnelle afin de surveiller la discrimination. En outre, pour lutter contre la discrimination à l'égard des peuples autochtones et des groupes minoritaires, il est important de veiller à ce que le débat public sur la pauvreté n'alimente pas la stigmatisation.

60. S'il est effectivement possible d'éliminer la pauvreté, les gens peuvent facilement retomber dans la pauvreté lorsque les interventions politiques se concentrent sur d'autres domaines. La communauté

internationale devrait se concentrer sur la création d'un fonds mondial de protection sociale et fournir un niveau de soutien de base aux pays à faible revenu. Il convient d'explorer des solutions novatrices pour accroître les ressources consacrées à l'aide publique au développement et d'envisager des modèles d'imposition mondiaux. En outre, le mandat de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté devrait être élargi pour englober la pauvreté sous toutes ses formes, conformément à l'objectif 1. Dans le même temps, le concept de prospérité commune à l'ensemble de l'humanité pourrait servir de base à une morale mondiale, en s'éloignant de l'importance accordée à des intérêts personnels et nationaux étroits.

61. **M^{me} Fukuda-Parr** (Membre du Comité des politiques de développement et Professeure de relations internationales à la New School, New York) dit qu'il importe de reconnaître les résultats obtenus en matière de réduction spectaculaire de la pauvreté au cours des XX^e et XXI^e siècles. Néanmoins, des solutions novatrices seront nécessaires pour mettre fin à la pauvreté face aux catastrophes climatiques et à leur incidence sur le développement, à la crise de la dette qui se profile, à l'insécurité alimentaire, à la discrimination persistante entre les hommes et les femmes et à d'autres défis. À cette fin, la collecte de données doit être élargie pour tenir compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté. En outre, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent prendre en considération la macroéconomie, l'industrialisation, le climat, l'eau et la justice, en plus de la protection sociale.

La séance est levée à 13h05.